



«Il faut se méfier des VRP des hydrocarbures»

Propos recueillis par Frédéric Mouchon | Publié le 27.11.2013, 22h52 | Mise à jour : 28.11.2013, 01h03



Philippe Martin



1/2

Systématiquement renvoyés dans leurs cordes depuis des mois par le ministre de l'Ecologie qui refuse de rouvrir le dossier des gaz de schiste, des parlementaires favorables à l'exploration du sous-sol français sont de nouveau revenus à la charge mercredi en plaidant pour le lancement de «quelques dizaines de forages expérimentaux» afin de tester la «fracturation hydraulique améliorée ou des techniques alternatives».

Selon une estimation américaine, la France disposerait d'un potentiel de 3900 milliards de m3 de gaz techniquement récupérable et de cinq milliards de barils de pétrole de schiste, notamment dans le sud-est et le bassin-Parisien. Un gisement potentiel si prometteur que l'entreprise américaine Hess Oil a racheté en 2012 à la société Toreador sept permis de recherche d'hydrocarbures en Seine-et-Marne et dans l'Aisne.

Le pétrolier n'attendait plus que le feu vert du ministre de l'Ecologie pour que ce changement de propriétaire soit validé. Mais après mûre réflexion, Philippe Martin a décidé de leur fermer la porte.

Que pensez-vous du rapport parlementaire remis à l'Assemblée qui prône une exploration expérimentale des gaz de schiste ?

Il faut se méfier des VRP des hydrocarbures fossiles. Pourquoi vouloir à tout prix extraire de notre sous-sol jusqu'à la dernière goutte de pétrole alors que la France vient de s'engager à réduire de 30% sa consommation d'hydrocarbures d'ici 2030. Les promoteurs des gaz de schiste parlent d'eldorado, mettent en avant des dizaines de milliers de créations d'emplois et la diminution de notre facture énergétique. Mais même le PDG de Shell estime que le modèle d'exploitation de ces gaz n'est pas rentable. Le modèle américain, où 500 000 puits ont été creusés, n'est d'ailleurs pas transposable en France. Forer des centaines de milliers de puits dans des zones rurales qui vivent essentiellement de l'agriculture et du tourisme aurait un impact négatif en terme d'emplois et de balance commerciale. Et ce serait terrible pour l'image de la France à l'étranger. Imaginez les retransmissions du tour de France montrant des milliers de derricks au coeur des paysages magnifiques du Gard, du Gers ou de la Lozère.

Une seule priorité en tête : le respect de l'intérêt général

Validez-vous les permis de recherche déposés en région parisienne par la société américaine Hess Oil?

Je refuse de signer la mutation de ces permis de recherche d'hydrocarbures qui avaient été octroyés par le précédent gouvernement à Toreador, dans le bassin parisien. Depuis quatre mois, j'ai croisé les expertises et examiné chaque permis en ayant une seule priorité en tête : le respect de l'intérêt général. Pouvais-je valider ces mutations de permis alors que leur objectif initial était exclusivement d'explorer des gaz de schiste et que la société américaine qui les a rachetés est spécialisée dans l'extraction de gaz de schiste ? Vu les couches géologiques visées par ces forages, cela implique forcément d'avoir recours à la fracturation hydraulique qui est un procédé interdit en France. Ce qui a emporté

ma décision, c'est l'analyse technique et juridique de chaque permis, en concertation et en transparence avec les élus et les collectifs de citoyens concernés.

Mais l'Etat a été condamné par Hess Oil à payer des indemnités journalières pour absence de décision

Ces sept permis avaient été accordés par des gouvernements de droite. Et quand Hess Oil a racheté ces permis à Toreador et demandé au gouvernement de valider ce transfert, mes prédécesseurs ont laissé traîner le dossier. La justice m'ayant demandé de prendre une décision, c'est à moi aujourd'hui de solder leur manque de courage. Certes, il y a des astreintes financières. Hess Oil réclame environ 30 000 euros par permis. Mais nous allons tenter d'obtenir lors de l'audience en justice du 6 décembre une remise de ces indemnités. Dans tous les cas, ce n'est rien à côté du coût environnemental et sociétal qu'aurait impliqué cette exploration de notre sous-sol. J'ai personnellement assisté à une opération de fracturation hydraulique en Pennsylvanie en 2011. Entre le va-et-vient des camions, l'énorme consommation d'eau, les explosions à 3000 m de profondeur dont on ne mesure pas les conséquences à long terme, j'ai vu que ce type de forage était très impactant pour l'environnement.

Est-ce à dire qu'on ne pourra plus jamais exploiter le sous-sol français?

Pas du tout. D'ailleurs, un rapport sur le code minier sera remis au gouvernement le 10 décembre prochain. Notre but est de remettre au goût du jour ce code, qui contient plus de 700 articles, et date...de 1806. L'objectif n'est pas de prohiber l'exploitation du sous-sol mais de faire en sorte que ces projets soient compatibles avec le respect de l'environnement et que les citoyens soient pleinement associés en amont à ces projets

L'objectif n'est pas de prohiber l'exploitation du sous-sol

L'Etat envisage-t-il de rallonger de dix ans la durée de vie des centrales nucléaires françaises pour qu'elles passent de quarante à cinquante ans?

Cette question ne se pose pas pour l'instant. Certains voudraient arracher cette décision au gouvernement. Mais l'Etat est garant de la trajectoire qu'il s'est fixée : faire passer de 75% à 50% la part du nucléaire dans la production d'électricité à l'horizon 2025. Je l'ai déjà dit : il n'y aura donc pas de décision prise avant le débat parlementaire sur la politique énergétique de la France qui aura lieu au printemps prochain.

Quand les nouveaux tarifs sociaux de l'énergie seront-ils appliqués?

Un décret a été publié le 16 novembre. Il est rétroactif au 1er novembre. Jusqu'ici, 1,7 millions de foyers étaient concernés par ces réductions du prix de l'électricité et du gaz. Désormais, quatre millions de foyers en bénéficieront. Le gouvernement a par ailleurs instauré une trêve hivernale des coupures de gaz et d'électricité qui s'applique depuis le 1er novembre à tous les consommateurs. Alors que les prix de l'énergie ne cessent d'augmenter tous les ans, l'objectif de la loi sur la transition énergétique est aussi de redonner du pouvoir d'achat aux Français en leur donnant les moyens de mieux maîtriser leur consommation. Il ne faut pas que la transition énergétique soit vécue comme punitive et triste. Mon objectif est de faire gagner aux Français 200 à 300 euros sur leur facture.

C'est peut être un des pires moments pour être ministre de l'Ecologie

Est-ce difficile d'être ministre de l'écologie en période de crise?

J'ai pu constater au sommet de Varsovie sur le réchauffement climatique que c'est peut être un des pires moments pour être ministre de l'Ecologie. C'est vrai dans tous les pays européens. Il est très compliqué d'envisager des objectifs écologiques pour son pays à l'échelle de trente ou quarante ans alors que la plupart des Français ont pour horizon immédiat le 15 du mois. Depuis la crise de 2008, les urgences économiques et sociales sont telles qu'il est très tentant de mettre au second plan les questions écologiques. Mais c'est justement parce qu'il y a des difficultés sociales aujourd'hui qu'il faut engager la transition écologique. Prendre ces décisions courageuses, c'est permettre à nos enfants de ne pas vivre demain dans une société devenue invivable. Je souhaite que tous mes collègues du gouvernement se sentent impliqués sur ces questions. Comme au rugby, dans une équipe gouvernementale, on ne peut pas porter le ballon tout seul et moi, je joue toujours collectif.

LeParisien.fr

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2013